

Relations industrielles/Industrial Relations (RI/IR)

Appel à contributions : PROLONGATION, Nouvel échéancier

La numérisation et la régulation du travail et de l'emploi

La revue *Relations industrielles/Industrial Relations (RI/IR)* vous invite à soumettre des articles pour son numéro spécial sur la numérisation et la régulation du travail et de l'emploi.

Éditeurs invités¹ :

Christian Lévesque, HEC Montréal (christian.levesque@hec.ca)

Peter Fairbrother, Université RMIT (peter.fairbrother@rmit.edu.au)

Nicolas Roby, coordinateur scientifique, CRIMT (nicolas.roby@umontreal.ca)

Objectifs

L'objectif de ce numéro spécial est de comprendre comment la numérisation perturbe et réorganise la régulation du travail et de l'emploi. Nous sollicitons des articles qui contribuent à notre compréhension des répercussions sociales et économiques de la numérisation sur le travail (aux niveaux sectoriel, régional, national et international) et de l'expérimentation organisationnelle et institutionnelle qu'elles engendrent.

Au stade actuel, la numérisation se caractérise par l'émergence de nouvelles technologies de production avancées, d'algorithmes d'apprentissage automatique, d'appareils ubiquitaires, ainsi que d'applications et de services axés sur les données. Cela inclut notamment la robotique de pointe et les systèmes de production 4.0, l'informatique en nuage et les logiciels en tant que service, l'Internet des objets, les systèmes évolués d'acquisition et de contrôle de données, la découverte de données et la veille stratégique, les logiciels de gestion des chaînes d'approvisionnement mondiales, les technologies de fabrication additive et de prototypage rapide (impression 3D), et les plateformes d'intermédiation.

Parallèlement à l'émergence de ces nouvelles technologies, de nouveaux modèles d'affaires se développent (Briken et coll., 2017; Degryse, 2016; Olleros et Zhegu, 2016) et, parmi eux, certains sous-tendent l'économie de plateforme et l'essor des marchés de réseau. Ces modèles se distinguent tout particulièrement par leur capacité à s'approprier des rentes économiques au moyen de la marchandisation de ressources auparavant sous-exploitées ou inexploitées. La conversion de nos activités quotidiennes en données exploitables permet aux appareils interconnectés, aux algorithmes d'apprentissage automatique et aux applications en ligne d'accroître le potentiel de création et d'exploitation de nouvelles sources de valeur. Dans ces nouveaux modèles d'affaires, les données numérisées deviennent une ressource stratégique, et le consommateur, un producteur de matières premières numériques.

Les effets perturbateurs de cette phase de numérisation suscitent des débats dans le milieu universitaire et la sphère publique. Tandis que certains insistent sur le caractère destructeur de ces nouvelles technologies sur le travail et l'emploi (Brynjolffson et MacAfee, 2014; Frey et Osborne, 2013; Ford, 2015), d'autres, sans nier leurs effets perturbateurs, offrent une vision beaucoup plus optimiste de l'incidence de ces développements technologiques (Agrawal et coll., 2018). Malgré tout, il est généralement admis que les institutions sont déphasées par rapport aux réalités contemporaines des marchés du travail et échouent à relever les défis soulevés par les profondes transformations que nécessite la montée de l'économie numérique. Comme le souligne Klaus Schwab, « au niveau national comme au niveau mondial, le cadre institutionnel requis pour piloter la diffusion des innovations et en atténuer les effets disruptifs est faible, voire inexistant » (2017:9).

Tout en reconnaissant l'importance de ces débats, nous souhaitons, avec cet appel à contribution, élargir la discussion en tenant compte des effets de la numérisation sur l'organisation du travail et de la production, les exigences en matière de qualifications et de compétences, la gouvernance régionale et les écosystèmes sectoriels, les mesures de contrôle et de surveillance, l'expression et la représentation collectives, et les cadres législatif et politique (Briken et coll., 2017; Casilli, 2019; Howcroft et Taylor, 2014; Sassen, 2015; Zuboff, 2019). En effet, les débats autour de ces questions souffrent fréquemment d'un manque de théorisation et de données empiriques.

Cet appel à contribution a pour objectif de rassembler les recherches émergentes qui permettent d'approfondir notre compréhension des répercussions de la numérisation sur le travail et l'emploi, ainsi que d'expliquer comment celles-ci mènent à l'expérimentation organisationnelle et institutionnelle. Dans des contextes organisationnel, industriel et institutionnel divers, les acteurs collectifs (firmes, gouvernements, syndicats, associations, cabinets-conseils, agences de développement, organisations non gouvernementales) entreprennent une longue période d'expérimentation et de re-régulation du travail et de l'emploi afin de faire face aux défis de la numérisation. Au travers des processus contestés et inégaux, ces expérimentations impliquent la création de nouvelles normes, pratiques et politiques aux résultats contrastés. Elles peuvent engendrer une augmentation ou une réduction des inégalités, une détérioration ou une amélioration des conditions de travail, une accentuation ou une atténuation des asymétries du pouvoir et être plus ou moins inclusives, démocratiques et participatives.

Pour cet appel à contribution, nous sommes ouverts aux différentes approches théoriques et méthodologiques. Nous sollicitons des articles traitant d'un ou plusieurs des thèmes suivants :

1- L'organisation du travail et de la production

- Ce thème traite des répercussions de la numérisation sur l'organisation du travail et de la production, ainsi que de leur incidence sur la frontière entre l'autonomie et le contrôle. Nous nous intéressons tout particulièrement à l'interaction des travailleurs avec des appareils automatisés tels que les robots ou les applications d'apprentissage automatique d'aide à la décision. L'utilisation de ces nouvelles technologies laisse-t-elle place à l'autonomie et à la résistance des travailleurs? Ces processus mènent-ils à une forme de « despotisme numérique » sur le lieu de travail? Les espaces de travail numériques reproduisent-ils et renforcent-ils les

inégalités et les rapports de subordination existants ou peuvent-ils, au contraire, contribuer à réduire les inégalités et à offrir un meilleur cadre de travail? Nous portons également un intérêt aux nouvelles mesures de contrôle et de surveillance créées par les économies de plateforme qui impliquent la participation du client et, dans un contexte de relations de travail, aux circonstances et aux modalités entourant l'utilisation des données personnelles et non personnelles pour la surveillance, le profilage comportemental et la géolocalisation des travailleurs.

2-Les stratégies des firmes et les chaînes et réseaux de valeur mondiaux

- Ce thème touche l'utilisation de la numérisation par les firmes dans le cadre de la gestion de la main-d'œuvre. Nous sommes spécialement intéressés par l'utilisation des algorithmes d'aide à la décision pour la prévision et la résolution de problèmes qui concernent notamment le recrutement, la répartition du travail, la gestion des horaires de travail et l'évaluation du rendement. Nous portons un intérêt tout particulier à la boîte noire des algorithmes d'aide à la décision, ainsi qu'aux politiques et pratiques qui visent à accroître la transparence de ces processus. Nous jugeons également important de s'attarder au rôle prépondérant des acteurs mondiaux (IBM, Baidu, Google, Amazon, Alibaba, Facebook, Apple, Tencent, Microsoft, Uber, etc.) qui façonnent la numérisation par le contrôle des données, des réseaux de production, des marchés de réseau et leur capacité à façonner les enjeux sociaux et économiques de la numérisation.

3- La gouvernance régionale et l'analyse sectorielle

- Ce thème se concentre sur l'expérimentation institutionnelle au niveau infranational et sur les différents écosystèmes sectoriels qui influencent les réponses des acteurs face à la numérisation, que ce soit en matière de développement des compétences, de restructuration, de dé- ou relocalisation, de développement économique et social, etc. La question de la nature de la relation entre les différents types d'acteurs aux niveaux local, sectoriel et régional revêt une importance particulière. Nous sommes aussi intéressés par les analyses sectorielles qui se concentrent sur la transformation de l'emploi et des structures industrielles. De nouvelles formes d'emploi émergent-elles et quelle est leur importance relative? Comment les exigences en matière de compétences se modifient-elles? Observons-nous un phénomène de déqualification, de renforcement des compétences ou les deux?

4-Les associations de travailleurs

- Ce thème vise une meilleure compréhension du rôle joué par les syndicats dans le maintien des institutions existantes et le développement de nouvelles institutions à l'ère de la numérisation. Les syndicats développent-ils de nouveaux répertoires d'action? Dans quelle mesure sont-ils impliqués dans les processus de régulation de la numérisation (sur les lieux de travail ou dans l'entreprise, aux niveaux sectoriel, régional, national et international)? À quel point cherchent-ils à intégrer dans les conventions collectives des dispositions sur le développement de la littératie numérique, la protection des données personnelles, la surveillance et le profilage comportemental des travailleurs, etc.? Nous nous interrogeons également sur l'utilisation par les syndicats de nouvelles technologies et d'applications en ligne dans le but d'élargir leurs répertoires d'action et afin d'intensifier la participation des membres (et non-membres), ainsi que la mobilisation collective.

5-Les arrangements institutionnels nationaux, les cadres législatifs et les politiques publiques

Ce thème soulève la question de l'implication de l'État et des acteurs de la société civile dans le développement de politiques visant à faire face aux défis de la numérisation. Nous sommes particulièrement intéressés aux initiatives qui favorisent le développement de nouvelles politiques et cadres législatifs en vue de réguler l'économie de plateforme, ainsi qu'à l'utilisation des algorithmes d'apprentissage automatique qui sont axées sur la protection sociale, l'équité et la justice, les principes éthiques et la transparence. Dans le cadre de divers arrangements institutionnels, ce thème s'attarde également aux effets positifs et négatifs d'initiatives sur la qualité des emplois, la rémunération, les perspectives et les choix de vie. La question de la refonte des institutions nationales —y compris celles qui se rattachent à la négociation collective — opérée dans le but de façonner la régulation du travail dans un contexte de numérisation revêt un intérêt particulier.

Modalités de soumission des propositions

Les éditeurs invités s'intéressent aux contributions théoriques et conceptuelles, aux analyses empiriques originales et aux études sur l'expérimentation organisationnelle et institutionnelle à l'ère de la numérisation. Sont également bienvenus les articles qui se concentrent sur les aspects historiques de l'influence des nouvelles technologies sur le travail et l'emploi, intègrent des analyses interdisciplinaires ou multiniveaux, ou donnent une base normative solide qui permettra d'orienter les politiques publiques en faveur des travailleurs et de leurs organisations, ainsi que des familles et des collectivités.

Les articles devront être rédigés conformément aux directives de la Revue (www.riir.ulaval.ca/fr/publier-dans-riir/consignes-aux-auteurs) et comporteront entre **7000 et 8000 mots**, incluant texte, tableaux, figures, notes et références.

Pour chacune de ses parutions, la revue *RI/IR* publie, à **parts égales**, des articles en français et en anglais. Chaque article doit être accompagné d'un **précis** (125 mots) dans la même langue que l'article, ainsi qu'un **résumé** (environ 300 mots) dans les deux langues.

Les textes devront être envoyés à l'adresse relat.ind@rlt.ulaval.ca.

Nouvel échéancier

- Réception des articles en version intégrale et décision de soumettre au processus d'évaluation par les pairs : **15 décembre 2019**
- Transmission des rapports d'évaluation aux auteurs : **30 avril 2020**
- Production de la version révisée : **15 juin 2020**
- Remise des articles à l'édition : **15 septembre 2020**
- Parution du numéro spécial (75-4) : **décembre 2020**

Références bibliographiques

- Agrawal, Ajay, Joshua Gans et Avi Godfarb (2018) *Prediction Machines : The Simple Economics of Artificial Intelligence*, Boston : Harvard Business Review Press.
- Briken, Kendra, Shiona Chillas et Martin Krywdzinski, dir. (2017) *The New Digital Workplace : How New Technologies Revolutionize Work*, Basingstoke : Palgrave, Critical Perspectives on Work and Employment.
- Brynjolffson, Erik et Andrew MacAfee (2014) *The Second Machine Age : Work, Progress, and Prosperity in a Time of Brilliant Technologies*, Boston : Norton.
- Casilli, Antonio (2019) *En attendant les robots. Enquête sur le travail du clic*, Paris : Seuil.
- Degryse, Christophe (2016) *Les impacts sociaux de la digitalisation de l'économie*, Bruxelles : ETUI.
- Ford, Martin (2015) *Rise of the Robots: Technology and the Threat of a Jobless Future*, New York : Basic Books.
- Frey, Carl Benedikt et Michael Osborne (2013) « The Future of Employment : How Susceptible Are Jobs to Computerization? ». En ligne : <www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/academic/The_Future_of_Employment.pdf>.
- Howcroft, Debra et Phil Taylor (2014) « “Plus ça change, plus c’est la même chose” : Researching and Theorising the New Technologies », *New Technology, Work and Employment*, 29 (1), 1-8.
- Olleros, Xavier et Majlinda Zhegu, dir. (2016) *Research Handbook on Digital Transformations*, London : Edward Elgar Pub.
- Sassen, Saskia (2015) « Digitization and Work : Potentials and Challenges in Low-Wage Labor Markets », *Position Paper*. En ligne : <www.saskiasassen.com/PDFs/publications/digitization-and-work.pdf>.
- Schwab, Klaus (2017) *La quatrième révolution industrielle*, Malakoff : Dunod.
- Zuboff, Shoshana (2019) *The Age of Surveillance: The Fight for a Human Future at the New Frontier of Power*, London : Profile Books.

Note

¹Courtes biographies des éditeurs invités

Christian Lévesque est professeur en relations de travail à HEC Montréal et codirecteur du Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT). Il est également titulaire d’un professorat de recherche en relations de travail et innovations institutionnelles à HEC Montréal. Ses domaines de recherche concernent les effets de la mondialisation sur les syndicats, les pratiques en matière d’emploi dans les entreprises multinationales et les relations syndicales-patronales. Il a mené de vastes études de terrain à l’international, notamment au Mexique, dans plusieurs pays d’Europe, au Ghana et en Chine. Il dirige actuellement une recherche internationale d’envergure sur la restructuration de l’industrie aérospatiale et, plus particulièrement, sur sa transition vers l’industrie 4.0. Il a publié sur le renouveau syndical, les pratiques d’emploi dans les entreprises multinationales, ainsi que sur les actions syndicales transnationales. Il est codirecteur de deux livres et de sept numéros spéciaux de revues scientifiques, ainsi que l’auteur de nombreux articles et chapitres de livres.

Peter Fairbrother est professeur en relations de travail internationales et directeur adjoint du *Centre for People, Organisation and Work (CPOW)* à l'Université RMIT de Melbourne en Australie. Il est également cochercheur du Projet de partenariat international du CRIMT (www.crimt.org). Ses qualités de chercheur sont reconnues à l'échelle internationale et son champ d'expertise couvre l'économie politique du changement et du développement régional, en particulier appliquée au domaine du travail. Il a publié abondamment sur les théories et les études qui portent sur les syndicats et le syndicalisme, les formes de travail, le travail en région, l'économie politique et les incertitudes du marché du travail. Peter possède une vaste expérience à l'international; il a mené des projets de grande ampleur au Royaume-Uni et partout en Europe sur la restructuration industrielle, le travail et l'emploi, les compétences et la formation. Ses travaux ont été financés par des conseils de recherche nationaux et par différents fonds de recherche de l'Union européenne, dont des organisations de dialogue social. En Australie, il a dirigé quatre grandes études financées par le gouvernement qui s'intéressaient aux changements sociaux et économiques régionaux.

Nicolas Roby est coordonnateur scientifique pour le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT). Depuis 2003, il participe au développement de la programmation et des activités scientifiques du Centre, ainsi qu'à la valorisation et l'enrichissement de ses travaux de recherche et de ses activités de diffusion de connaissances par la coordination de plus de 30 conférences internationales, séminaires et projets de publication, dont un précédent numéro spécial de la revue *RI/IR* sur le renouveau syndical. Parmi ses intérêts de recherche actuels figurent les conséquences de l'intelligence artificielle (IA) et de la numérisation sur le devenir du travail, le bien-être des travailleurs, les systèmes de protection sociale et l'héritage institutionnel. Nicolas possède une maîtrise en relations industrielles de l'Université Laval et a suivi le programme doctoral de l'Université Warwick de 1996 à 2000. Il a enseigné la sociologie des organisations et les relations de travail à l'Université de Montréal, à l'Université Laval et à HEC Montréal. Il a également travaillé comme consultant pour des agences gouvernementales, des comités sectoriels de la main-d'œuvre, des syndicats et des centres de recherche, dont le Centre d'histoire et d'archives du travail.